



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas 75012
Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Paris le 27 Mars 2024

Madame la Préfète de la Charente

7-9 rue de la Préfecture

16000 ANGOULEME

OBJET : * Marche du rail du 13 au 16 Mars 2024

* Réouverture de la ligne ANGOULEME-LIMOGES

(tronçon *SAILLAT SUR VIENNE -ANGOULEME*)

* **Demande d'audience**

Madame La Préfète,

Vous le savez, un mouvement de défiance vis-à-vis des institutions, des politiques entre autres, est de plus en plus prégnant dans notre Société. C'est singulièrement vrai dans les zones rurales où les citoyens.es considèrent qu'avec la disparition des Services publics, l'ETAT les abandonne, déclassés, relégués comme des citoyens de seconde zone. Dans ce contexte, la fermeture de lignes ferroviaires, de gares, de guichets, la suppression des personnels participent de cet amère ressenti.

Cela dit, on peut se réjouir que des citoyens.es, des élus.es progressistes, des associations et collectifs d'usagers, des syndicalistes se mobilisent pour mettre au cœur du débat public l'exigence de réactiver et rouvrir des lignes ferroviaires fermées, abandonnées mais qui revêtent des intérêts géostratégiques. La « MARCHÉ du RAIL » pour laquelle j'ai eu plaisir de donner le départ en gare de CHABANAIS, initiée du 13 au 16 Mars 2024, qui a vu déambuler plusieurs dizaines de marcheurs.es sur le tronçon SAILLAT-ANGOULEME, appuyée par des motions adoptées par les Conseils municipaux concernés et par une couverture médiatique

assez exceptionnelle, participe de ce regain d'intérêt pour les transports en trains que nous constatons ces dernières années.

Madame la Préfète, soyez convaincue que l'on ne réalisera pas une véritable transition écologique et énergétique, au regard des enjeux climatiques, si on ne développe pas de façon massive les trafics ferroviaires voyageurs et Fret. De ce point de vue, notons que le législateur a fixé des objectifs que l'on peut qualifier d'ambitieux, d'augmentation de la fréquentation de voyageurs dans les trains et du doublement des trafics ferroviaires de marchandises à l'horizon 2030, sans oublier l'objectif de la neutralité carbone en 2050 ! On y arrivera si on octroie les moyens financiers, matériels, humains nécessaires au rail public, en optimisant, entre autres, les 32000 kms de voies ferrées que compte le réseau Ferré National.

Cela passe par la réouverture aux trafics ferroviaires de certaines lignes comme celle d'ANGOULEME-LIMOGES dont le tronçon SAILLAT-ANGOULEME est fermé depuis le 13 Mars 2018 à cause d'un sous- investissement récurrent dans l'entretien de l'infrastructure !! La CONVERGENCE NATIONALE RAIL avait d'ailleurs intégré cette ligne dans un document qui a servi de base au Groupe GDR de l'Assemblée Nationale pour présenter en 2023 une proposition de loi « *visant la revitalisation pérenne des lignes ferroviaires de dessertes fines du territoire(n°998)* ».

Ainsi, nous souhaitons que les représentants de l'ETAT, les décideurs politiques mettent en adéquation leurs déclarations d'intentions avec leurs actes, pour permettre d'engager un véritable report modal, de la route vers le rail et cela, sans tergiverser, sans attendre des années !

Donc, après l'étude préliminaire de « *régénération* » de 2021, il convient maintenant d'inscrire dans l'avenant mobilité du CPER 2023-2027 le financement des travaux de régénération de la ligne susvisée.

Pour terminer ce propos, je dois Madame La Préfète, vous faire part à la fois de notre étonnement et de notre profond désaccord quant au fait que vous n'avez pas reçu vous-même, comme ce qui avait été convenu pour le Lundi 18 Mars 2024, les organisateurs de cette « Marche du Rail » . Vous avez laissé votre Directrice de Cabinet recevoir une délégation mais sans aucune annonce à faire ni de réponses à fournir aux questions posées. Cela relève et ressenti comme tel, d'une désinvolture désagréable et d'une attitude jugée désobligeante vis-à-vis de citoyens.es qui portent l'intérêt général.

Nul doute que vous aurez à cœur de réparer ce rendez-vous manqué en accordant une nouvelle audience, au cours de laquelle les organisateurs de la « Marche du Rail » vous feront part de leurs propositions argumentées et vous entendront sur ce dossier au nom de l'ETAT.

Dans l'attente de vos nouvelles, je vous prie d'agréer, Madame la Préfète, l'expression de haute considération.

Didier Le RESTE

Président de la Convergence Nationale Rail

Membre du Comité Régional de Vigilance Ferroviaire

De Nouvelle Aquitaine